

Inciter tous les Canadiens à faire des dons de bienfaisance

Les incitatifs fiscaux pour dons de bienfaisance

Mémoire présenté au

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Février 2012

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada
3228, rue South Service, bureau 113E
Burlington (Ontario) L7N 3H8

Introduction

Les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada constituent le plus important organisme de programmes de mentorat au pays. Notre vision est de faire en sorte que chaque enfant au Canada qui a besoin d'un mentor en ait un. Nos agences d'un bout à l'autre du pays assurent le jumelage d'enfants et de jeunes qui ont besoin d'un mentor avec des adultes qui leur servent de modèles et leur font vivre des expériences de vie positives.

En 2011, nous avons fourni des services de mentorat à plus de 33 450 jeunes à l'échelle nationale par l'entremise de nos 125 agences locales. Cela représente une hausse de 9,5 % par rapport à 2009, et de 16 % par rapport à 2008, malgré une conjoncture économique difficile.

Afin de répondre aux différents besoins et exigences des enfants, des jeunes, et des bénévoles, nous avons créé de nouveaux programmes qui correspondent aux changements sociaux. Ces programmes fournissent diverses possibilités de bénévolat et d'engagement civique aux Canadiens.

Nos services apportent des changements positifs dans les collectivités canadiennes en modifiant le cours de ces jeunes vies. Des enfants qui auraient pu devenir des utilisateurs chroniques des services sociaux sont plutôt devenus des citoyens qui contribuent à la société. Grâce à leurs mentors qui les aident à avoir une meilleure estime d'eux-mêmes et une plus grande confiance en eux, ces jeunes vont de l'avant, réussissent leurs études et deviennent des citoyens engagés qui ont le sens de la communauté.

L'année 2013 marquera le centenaire des services de mentorat de Grands Frères Grandes Sœurs au Canada. Un siècle de services est un jalon rare pour tout organisme canadien. Nous y voyons un moment décisif pour célébrer une histoire faite de dynamisme et de fierté et pour nous préparer aux 100 prochaines années de services de mentorat au pays.

Depuis 1913...

112 000 000 d'heures de bénévolat

Au service de 425 000 enfants et jeunes

Des programmes de mentorat dans plus de 1 000 collectivités d'un océan à l'autre

À titre d'organisme sans but lucratif, nous sommes bien conscients de ce que représentent les dons au secteur caritatif et sans but lucratif, et nous sommes les témoins de leurs répercussions positives importantes sur le bien-être des Canadiens. Par leur dévouement, leur générosité et leur dur labeur, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif aident non seulement les collectivités, mais aussi les Canadiens ordinaires. Plus de 47 000 organismes de bienfaisance sont de petits organismes communautaires ruraux, qui comptent essentiellement sur les bénévoles pour les aider à offrir leurs programmes. C'est pourquoi ils sont confrontés à des difficultés écrasantes, qui découlent en partie de leur accès restreint aux ressources et aux bénévoles.

Selon Imagine Canada (2011), il y a plus de 85 000 organismes de bienfaisance enregistrés au Canada. Ce secteur regroupe environ 11 % de la population active, génère plus de 7 % du PIB, et sa contribution à l'économie est supérieure à celle du secteur pétrolier, gazier et minier, du

secteur du commerce de détail, du secteur de la foresterie, du secteur manufacturier ou du secteur automobile¹. Le secteur caritatif jouit d'une intégrité irréprochable et, si nous travaillons ensemble, la population canadienne, nous en sommes convaincus, continuera d'avoir confiance envers les organismes de bienfaisance partout au pays et de les appuyer.

La principale priorité du gouvernement est d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2014-2015, et il s'est engagé à ne pas augmenter les impôts ni réduire les paiements de transfert aux provinces. Les répercussions financières de ces décisions se font déjà sentir sur les organismes de bienfaisance. En effet, la réduction des dépenses consacrées aux programmes gouvernementaux pour atteindre l'équilibre budgétaire visé limite la capacité des organismes de bienfaisance et à but non lucratif à un moment où la demande de services atteint des sommets inégalés.

Pour renforcer les collectivités canadiennes, il faut élargir le bassin de donateurs au pays. Sans les services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif, la dure réalité est que les exigences imposées à nos systèmes de soins de santé, de justice pénale, d'assurance-chômage et d'éducation ne feraient que s'alourdir, et leurs budgets pourraient stagner en période de compressions budgétaires.

Saisir l'occasion

Les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada travailleront en vue de continuer à offrir des services de mentorat à un plus grand nombre d'enfants. L'évolution constante de notre organisme nous permettra d'offrir davantage de services aux communautés autochtones et de servir de nouveaux Canadiens. Pour financer ses programmes, notre organisme dépend de la générosité des Canadiens. Nous comprenons donc la nécessité de mettre en place un système qui incite les particuliers à faire des dons en argent aux organismes de bienfaisance.

Nous saluons et accueillons favorablement cette étude du Comité sur les dons de charité au Canada qui vient à point nommé, et nous appuyons les mesures qui encourageront la philanthropie parmi les Canadiens de toutes les strates économiques.

À l'instar de ses homologues, les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada recommandent que le Comité donne la priorité aux mesures suivantes :

- 1. l'instauration d'un « crédit d'impôt bonifié » qui ferait augmenter le taux du crédit d'impôt fédéral pour les dons à un organisme de bienfaisance dépassant les montants passés;**
- 2. l'élimination de l'impôt sur les gains en capital pour les biens immobiliers et les actions de sociétés privées dont il est fait don à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif.**

¹ *Imagine Canada 2011, Revitalizing Charitable Giving for Today and Tomorrow*

Conclusion

Nous croyons que ces mesures fourniraient à tous les Canadiens des incitatifs les encourageant à donner et que, par conséquent, elles permettraient de renforcer et de revitaliser le bassin de donateurs. Les agences des Grands Frères Grandes Sœurs d'un bout à l'autre du pays et bon nombre d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif seraient ainsi plus à même de servir leur clientèle dans l'intérêt général, et de continuer à contribuer à la société canadienne et à l'épanouissement de tous les citoyens.

En terminant, nous tenons à exprimer notre gratitude pour cette occasion de contribuer à ce processus important. Nous sommes disposés à collaborer et à être consultés au besoin pour aider le Comité dans l'exécution de son mandat.

Respectueusement soumis,

Bruce MacDonald

Président-directeur général
Grands Frères Grandes Sœurs du Canada